



## COMMUNIQUÉ

### Sur les modalités de qualification au championnat de France Doubles M2 applicables au 15 septembre 2017

Suite aux multiples remontées exprimées par les joueurs de M2 sur le trop grand nombre de manières de se qualifier au championnat de France Doubles, le Bureau fédéral de la F.F.S.B., réuni le 14 septembre 2017 et sur proposition des commissions du traditionnel et de la coordination sportive, a entériné les nouvelles modalités suivantes :

- Le championnat de France Doubles M2 reste basé sur 64 équipes.
- La qualification des 8 premières équipes au terme des 2 premières journées des concours nationaux Doubles est supprimée.
- Lors des 4 journées de concours nationaux Doubles, chaque compétition qualifie directement :
  - ✓ Le vainqueur d'un 32
  - ✓ Le vainqueur et le finaliste d'un 64
  - ✓ Le vainqueur, le finaliste et un seul des ½ finalistes d'un 128soit un total de 24 places ainsi attribué pour cette saison.
- 24 équipes sont qualifiées par le classement final Doubles M2.
- 16 équipes sont qualifiées par les qualificatifs de CS ou LBR.

A Villeurbanne, le 15 septembre 2017

Pour André MILANO, Responsable du Pôle sportif  
La Secrétaire générale

Brigitte COCHARD